

Deux classes supprimées à la rentrée au collège

Lors du conseil municipal qui s'est tenu mercredi 30 avril, l'avenir immédiat du collège Louis-Beuve a notamment été abordé à la fin de la réunion.

Les élus de la Haye-Pesnel ont validé la subvention annuelle de 12 000 € versée au collège Louis-Beuve pour financer les activités et sorties pédagogiques de l'établissement, *via* la Clect (Commission locale d'évaluation des charges transférées) de [Granville Terre et mer](#). Membre du conseil d'administration de l'établissement, [Gilles Chapron](#) en a profité pour évoquer « l'état de santé » du collège en vue de la rentrée prochaine.

En 6^e et en 5^e

Celui-ci va en effet perdre deux classes (sur douze actuellement). L'une en 6^e, niveau où seulement 51 élèves vont faire leur entrée selon les dernières prévisions ; l'autre en 5^e en raison des effets de seuil. « Il y avait 57 élèves à faire leur rentrée en 6^e en septembre 2024 avec un seuil d'ouverture à 56, ce qui a permis de conserver une troisième classe pour ce niveau. Ce qui ne sera pas possible en 5^e avec un seuil d'ouverture à 60 élèves », explique [Gilles Chapron](#). Celui-ci a fait les comptes : « Cela fait 43 élèves de moins en deux ans. Bien sûr, cette baisse est à rechercher d'abord dans les aspects démographiques, mais la principale se pose aussi la question de l'attractivité du collège car elle a observé qu'il y avait davantage de demandes de dérogations vers d'autres collèges, publics et privés. »

Un « mouvement vers le bas »

Par conséquent, l'élue a confié ses craintes d'un « mouvement vers le bas » car les dotations horaires attribuées sont fonction du nombre de classes.

« On va se retrouver avec 90 % des enseignants en postes partagés à la rentrée sur deux, voire trois collèges pour certains. Plusieurs vont d'ailleurs découvrir ce mode de fonctionnement. Et comme ils seront sur deux ou trois collèges, ils seront moins investis dans des actions ce qui fera qu'il y en aura moins. »

Gilles Chapron a cependant précisé que le collège se portait bien au niveau budgétaire, même si certaines subventions sont vouées à disparaître l'année prochaine.

Alain Navarret a précisé pour sa part que l'évolution démographique des collèges de la Manche était « un phénomène totalement départemental ayant pour conséquence immédiate la dispersion des moyens et la multiplication des postes partagés. Nous sommes toujours sur un effectif de 300 élèves alors que le Département ne souhaite pas d'établissements avec moins de deux classes par niveau, soit 200 élèves. » Gaëtan Anne s'est lui montré critique sur l'évolution du collège depuis quelques années : « Voilà ce que c'est de ne pas anticiper les choses. Nous avons proposé une classe foot il y a quelques années, mais elle avait été refusée. »



Le collège Louis-Beuve va passer de douze à dix classes à la rentrée de septembre. Ouest-France